



Trop perçu d'une concession Automobile

Par Caramel10

Bonjour,

Pouvez vous m'aider sur une question juridique concernant de l'argent trop perçu sur notre compte d'une concession automobile.

Nous avons vendu notre voiture à la concession qui nous ont reversé 5000? de trop qui devait être un premier loyer pour un futur lising (LOA).

Nous avons même pas remarqué cela !

Eux non plus et ce sont manifestés que 8 mois après ?d'où notre mécontentement car nous nous y attendions pas.

Ils nous réclament du coup les 5000?

Que faire ?

Merci d'avance

Par morobar

Bonjour,

Que faire ?

Payer.

Vous devez cet argent qui vous a été versé par erreur.

Et c'est une toute petite somme, puisque vous ne vous êtes pas aperçu de cet en-trop.

Par isernon

bonjour,

la solution est simple car indiquée par l'article 1302-1 du code civil ci-dessous:

Celui qui reçoit par erreur ou sciemment ce qui ne lui est pas dû doit le restituer à celui de qui il l'a indûment reçu.

donc vous devez rembourser cette petite somme qui vous avait échappé dans vos comptes.

salutations